

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 16

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 septembre 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Steve FUHRMANN- Mme Florence GUTH
Mme Aurélia HEINRICH - Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER
M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à Mme Sandra WILLMANN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

9. INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDEO-SONORISATION A L'ESPACE SAINT-MAURICE.

Rapporteur : Jeannot KLEIN

L'Espace SAINT-MAURICE (ESM) a fait l'objet de nombreuses demandes de location pour des activités très diverses dont des réunions, visio-conférences.

Le local n'étant pas équipé de système de sonorisation ni de projection vidéo et il convient de remédier à ce manque d'équipement afin de permettre à l'ESM de donner la pleine mesure de ses potentialités.

Différentes offres ont été demandées à 4 sociétés.

- La société REMOND a établi un devis d'un montant de 18 270,00 HT.
- La société RICOH a établi un devis d'un montant de 19 161,87 € HT.
- La société AVENCE a établi un devis d'un montant de 28 217,90 € HT.
- La société MICHELSONNE a établi un devis d'un montant de 33 322,21 € HT.

Ces différents devis ne comportent pas les mêmes prestations et ceux des sociétés RICOH et REMOND ne permettent pas d'être comparés à ceux des sociétés AVENCE et MICHELSONNE.

La société REMOND et la société RICOH n'ont pas intégré l'ensemble des éléments du cahier des charges et notamment certaines contraintes techniques tenant au bâtiment (distances, propagation des signaux sans fil, sonorisation de l'accueil...).

En conséquence, seuls les devis des sociétés AVANCE et MICHELSONNE sont comparables et en adéquation avec les besoins et le cahier des charges.

Le tableau comparatif de ces devis se présente ainsi :

	Société Avence	Société Michelsonne
1. Sonorisation :		
Forfait petit matériel	144,00 €	Inclus dans montant total
Sonorisation grande salle	5 699,00 €	7 814,10 €
Micro HF	2 064,00 €	2 995,50 €
Sonorisation Accueil/Bar	1 915,90 €	1 966,50 €
Prestations	2 326,00 €	Inclus dans Installation/Gestion (poste 3)
Total sonorisation HT	12 148,90 €	15 639,70 €
2. Audiovisuel :		
Projecteur	5 562,00 €	4 050,80 €
Système partage sans fil	1 632,00 €	1 990,00 €
Support plafond	536,00 €	Inclus dans total audiovisuel
Ecran motorisé	5 489,00 €	3 650,00 €
Commande automatique écran	194,00 €	610,00 €
Forfait petit matériel	416,00 €	284,21 €
Prestations	2 240,00 €	Inclus dans Installation/Gestion (poste 3)
Total vidéoprojecteur et écran motorisé HT	16 069,00 €	10 585,01 €
3. Installation/Gestion centralisée :		
Installation	Inclus dans prestations	1 947,50 €
Gestion centralisée de l'ensemble Vidéo et sono	Inclus dans prestations	5 150,00 €
Total installation et gestion centralisée	0,00 €	7 097,50 €
Total HT	28 217,90 €	33 322,21 €
TOTAL TTC	33 861,48 €	39 986,65 €

Il est demandé au Conseil municipal de retenir l'offre de la société AVENCE.

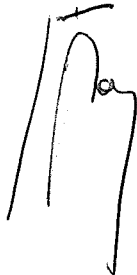
*Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **DECIDE** de retenir l'offre de la société AVENCE située 5 A, rue du Heidenkopf à 67 560 ROSHEIM pour un montant total de **28 217,90 € HT soit 33 861,48 € TTC** ;
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.



Le (la) secrétaire de séance, **Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER**, adjointe au maire.

